



## ***Procès-verbal de l'assemblée générale 2025 d'AgriJura***

---

**Saint-Ursanne, Halle polyvalente, vendredi 7 mars 2025, 9h30**

### **Ordre du jour adopté**

1. Ouverture de l'assemblée par le président d'AgriJura
2. Message des autorités
3. Désignation de scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> mars 2024
5. Rapport d'activités 2024
6. Comptes 2024
7. Budgets 2025
8. Désignation de l'organe de révision des comptes
9. Programme d'activités 2025 – 50 ans d'AgriJura
10. Stratégie 2035
11. Information langue bleue
12. Intervention de l'Union Suisse des Paysans / **M. Francis Egger, Vice-directeur de l'USP**
13. Agriculture du futur et PA 2030 / **Exposé de M. Christian Hofer, directeur de l'OFAG**
14. Divers

### **1. Ouverture de l'assemblée par le président d'AgriJura**

Nicolas Pape ouvre l'assemblée à 9h35 devant 78 votants, 43 invités et 46 élèves de la FRI (liste de présence disponible au secrétariat d'AgriJura). Il revient sur la situation climatique 2024, avec une météo qui a su nous donner bien des problèmes. Sur le plan national, l'an 2024 aura été le précurseur de la révolte agricole dans nos régions. Venue tout droit du restant de l'Europe, et connaissant une forte résonance dans notre communauté, comme l'atteste les 60'000 signatures récoltées en seulement 5 jours sur le sujet, la révolte est née des prix à la production désuets, de l'incessante paperasse, ainsi que des menaces d'un libre-échange sur l'agriculture régionale. Ce « malaise agricole » souligne le besoin pressant de réformes dans ce secteur, réformes seulement possibles avec un combat joint de toutes les forces du secteur paysan, des grands distributeurs à l'agriculteur. Le Président souligne qu'AgriJura a d'ailleurs profité de l'ouverture de la foire du Jura en octobre, et de son secteur dédié à l'agriculture pour publier une liste de requêtes et de mesures pour améliorer la situation des familles paysannes

Le Président revient ensuite sur l'évolution fulgurante d'une maladie bien connue du monde agricole ; la fièvre catarrhale ovine, aussi appelée langue bleue. Nous tous avons été liés à cette pandémie, qui n'a pas manqué de faire des dommages considérables sur notre cheptel, voire aura été tout simplement catastrophique pour certaines exploitations.

Au niveau du comité, il s'est retrouvé en réunion à dix reprises en 2024 et a accueilli Céline Turberg, déjà connue du comité en tant que représentante des jeunes agriculteurs.

M. Pape annonce ensuite quelques changements au niveau politique, puisque Jacques Gerber, ministre en charge de l'agriculture, a souhaité se retirer. Le Président félicite et remercie le nouveau ministre, Monsieur Stéphane Theurillat. Le Président annonce ensuite les 50 ans d'AgriJura. En effet, le 24 janvier 1975, de nombreux représentants de l'Agriculture jurassienne fondent la chambre d'agriculture du Jura. L'organisation avait pour mission de défendre le secteur primaire sur le territoire du futur canton, de fédérer les intérêts agricoles

dans les discussions politiques des constituants et de faire porter par l'intermédiaire des élus fédéraux la voix du Jura agricole à Berne.

Nicolas Pape souligne l'immense travail de défense de notre profession fait par les différentes personnes engagées et remarque que l'agriculture a toujours dû s'adapter en raison de l'évolution de la politique agricole mais également face aux changements sur les marchés.

Les projets ont également été nombreux, souvent liés à l'évolution technique de notre profession.

Pour 2025, nous travaillerons assidûment à nos activités de défense professionnelle et cette année sera également une année de festivités avec comme point d'orgue le week-end du 6 au 8 juin du côté du mont de Coeuve.

Nicolas Pape souhaite à toutes et tous, une très belle année, beaucoup de joie et de bonheur, et par-dessus tout une très bonne santé.

Le Président salue ensuite les autorités présentes, notamment le Président du Parlement jurassien Yann Rufer, le Ministre Stéphane Theurillat, le Conseiller aux Etats Charles Juillard, le Conseiller National Thomas Stettler, le vice-Directeur de l'USP Francis Egger, le chef ECR et Maire de Clos du Doubs Jean-Paul Lachat, la cheffe de l'ENV Mélanie Oriet, le représentant du SCAV Flavien Beuchat, le directeur de la FRI Olivier Girardin, le président de la FRI Christian Tschanz, la secrétaire générale de la CAJB Daniela Allemann, les invités, les élèves de troisième année des classes de la FRI ainsi que les représentants de la presse.

L'ordre du jour est accepté sans remarque.

**Concernant les excusés**, une liste des personnes excusées est disponible au secrétariat d'AgriJura.

## **2. Message des autorités**

*Monsieur Yann Rufer, Président du Parlement jurassien*

Monsieur Rufer salue les personnes présentes et transmet les salutations du Parlement. Il se dit préoccupé des divers problèmes de l'agriculture et encourage le monde agricole. En tant que fils d'agriculteur, M. Rufer est pleinement conscient du quotidien des agriculteurs, tel que les charges administratives croissantes, le stress du quotidien, les nouvelles réglementations qui semblent ignorer le travail avec la terre et les animaux. Les menaces sur l'agriculture sont concrètes, notamment le loup qui devient problématique. Des solutions adaptées doivent être trouvées. Des opportunités existent néanmoins dans le monde agricole, à l'instar de la production d'énergie avec le biogaz ou l'éolien. L'effondrement du prix de l'électricité est cependant décourageant pour de telles productions.

Le Président du Parlement revient ensuite sur les problèmes des sangliers rencontrés dans nos régions. Il annonce que la régularisation doit être abordée avec sérieux. Hasard du calendrier, il se rendra demain à l'assemblée des chasseurs jurassiens.

M. Rufer remercie AgriJura d'être le pilier de l'agriculture et remercie tous les agriculteurs pour l'engagement et la passion pour leur métier. Le Président souhaite une bonne assemblée à tout le monde.

*Monsieur Stéphane Theurillat, Ministre jurassien*

Monsieur Theurillat salue les personnes présentes et transmet les salutations du Gouvernement. Le Ministre assiste avec plaisir pour la première fois à cette assemblée, bien que l'agriculture ne lui soit pas familière. Conscient de l'enjeu du monde agricole pour l'économie jurassienne, M. Theurillat annonce qu'il est primordial de lui accorder une attention particulière. Nourrir la Suisse est la mission première et le cœur du métier d'agriculteur. L'entretien du paysage et de la biodiversité sont des prestations aussi fournies par ce secteur.

Les investissements agricoles atteignent 30 à 40 millions de francs par an dans le canton du Jura. Les paysans sont des acteurs importants dans le canton, l'agriculture y emploie 2800 personnes. Beaucoup sont élus dans les conseils communaux et au parlement. Certains événements agricoles tel que le Marché-Concours de Saignelégier mettent en lumière notre canton dans la Suisse entière.

La population a de moins en moins de contact avec le monde agricole et oublie les défis qu'il y a derrière les assiettes de nourriture. AgriJura porte depuis 50 ans les paroles des agriculteurs et permet de rapprocher villes et campagnes. Plusieurs campagnes politiques menées ces dernières années prouvent que la population soutient les agriculteurs.

Le Ministre remercie le monde agricole au nom du gouvernement jurassien.

Il revient ensuite sur l'actualité agricole : au niveau du budget cantonal, les soutiens aux marchés publics de bétail sont maintenus. Ces marchés offrent plus de transparence sur les prix et permettent des plus-values importantes sur les prix. Au niveau des améliorations foncières, deux remaniements sont lancés en Ajoie, parmi les plus grands remaniements de Suisse. La politique agricole de notre canton est active et dynamique. Au niveau de la politique fédérale, la PA2030 est en réforme. M. Theurillat espère une baisse de la charge administrative et des simplifications pour les agriculteurs. Les aides doivent être axées sur les résultats. Tout doit être simplifié !

Au niveau climatique, plusieurs défis se profilent. Des recherches agronomiques sont nécessaires pour pouvoir continuer à cultiver nos terres. Des règles doivent être adaptées (par exemple les dates de fauche des prairies extensives devraient être assouplies). Il invite la Confédération à renoncer aux coupes prévues sur l'agriculture.

Le Ministre revient ensuite sur différents fléaux : la maladie de la langue bleue qui touche particulièrement le Jura, la peste porcine qui est à nos portes et le scarabée japonais dont la station phytosanitaire se prépare à son arrivée. Pour terminer, M. Theurillat remercie AgriJura pour l'organisation de l'assemblée et la félicite pour ses 50 ans. Il félicite les agriculteurs pour leur travail et transmet les salutations du Gouvernement.

*Monsieur Jean-Paul Lachat, Maire du Clos du Doubs et Chef ECR*

Monsieur Lachat salue les personnes présentes et transmet les salutations de la commune de Clos du Doubs. La commune qui nous accueille est une commune jeune issue de la fusion de 7 communes. On y trouve les reliques d'un premier évangéliste, Saint Ursanne.

En 2002, l'assemblée d'AgriJura se tenait à Saint-Ursanne et a permis à la Chambre d'opérer un choix stratégique. En 50 années de défense professionnelle, la Chambre a su défendre les intérêts généraux des agriculteurs. Chaque décennie a connu ses lots de combats et AgriJura a joué un rôle essentiel dans toutes les discussions.

M. Lachat revient ensuite sur les structures agricoles de sa commune : 70 exploitations agricoles sont recensées au Clos du Doubs, pour une surface exploitée de 6200 hectares. Sur le plan animalier, on compte 4500 têtes de bétail sur le territoire de la commune (bovins et chevaux), soit 3 fois plus que le nombre d'habitants. La commune fait partie de deux territoires d'AOP, le Gruyère et le Tête de Moine. Cela permet une réelle et importante plus-value sur le prix du lait. Produire du lait de fromagerie est un enjeu déterminant pour les agriculteurs de la commune. Le Maire annonce ensuite qu'il n'y aurait pas de Clos du Doubs sans agriculture. Un défi pour la commune est de maintenir le nombre d'habitants. Il suggère à tous de réfléchir à passer sa retraite au Clos du Doubs. Il souhaite une bonne assemblée à tout le monde.

*Nicolas Pape* remercie ensuite la commune de Clos du Doubs pour l'apéro offert après l'assemblée.

### 3. Désignation de scrutateurs

Le président propose cinq scrutateurs : Katia Belser, Rémy Jolidon, Nicolas Cattin, Noël Saucy et Rolf Amstutz. L'assemblée les élit.

### 4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> mars 2024

Le PV de l'assemblée générale du 1 mars 2024, publié dans le rapport annuel et disponible sur le site internet d'AgriJura, est soumis à l'assemblée qui l'approuve sans remarque.

### 5. Rapport d'activités 2024

Le directeur François Monin présente le rapport d'activités 2024.

**Révolte agricole.** En collaboration avec la défense professionnelle au travers de l'Union Suisse des Paysans, d'Agora et des Chambres d'agriculture romandes, une pétition est lancée. Récoltant près de 70 000 signatures en quelques jours, elle sera déposée auprès des quatre grands distributeurs actifs sur sol helvétique, ainsi qu'auprès des acteurs politiques, notamment le Conseil fédéral. Au centre du texte figure des revendications centrales reprises un peu partout sous diverses formes et qui peuvent se résumer ainsi par une meilleure reconnaissance, des contraintes administratives et politiques allégées et des prix à la production rémunérateurs.

**Reconnaissance – Initiative biodiversité.** A l'automne, l'initiative sur la biodiversité est balayée par 65% de NON dans le Jura. La confiance de la population envers son agriculture indigène est un baume au cœur de notre profession. Notamment par sa communication active, son déploiement de mesures diverses dans les médias et sa proximité, la profession poursuit ses efforts inlassables proactivement. Agrijura poursuivra cette communication active à long terme.

**Contraintes administratives – Politique agricole** Agrijura, les jeunes agriculteurs et les Producteurs suisses de lait ont fait part par la voix de Vincent Boillat et de Boris Beuret à l'USP, aux cantons et aux organes nationaux de leur vision de revoir le système Politique agricole à l'horizon 2030.

**Prix à la production – Revenus.** La faiblesse des revenus dans le secteur primaire reste la mère des batailles. Les chiffres du dépouillement décentralisé des données comptables attestent pour la deuxième année consécutive une baisse des revenus pour le monde agricole. L'écart se creuse ainsi en 2024 avec les professions comparables, ce qui n'est pas soutenable. Les revendications et la coordination de l'augmentation des prix générale de 10% dans toutes les filières par l'USP a permis d'obtenir des améliorations au niveau nationale. Le prix du porc a retrouvé des couleurs, les céréales ont augmenté de 3% et la viande s'est stabilisée à un haut niveau. Pourtant, il est utile de rappeler ici que les chiffres d'affaires sont générés par la multiplication du prix \* quantité. Le Jura le sait mieux que personne. Deux des piliers de l'agriculture jurassienne présentent en effet fin 2024 des chiffres en baisse avec 200 millions de moins pour la production laitière et près de 30% de recul des revenus liés aux céréales. Agrijura tire la sonnette d'alarme fin octobre profitant de l'ouverture de la Foire du Jura. L'impact médiatique est réel et la prise de conscience fait son bonhomme de chemin. Si début janvier dernier, notre faitière nationale thématisait la faiblesse des revenus et la baisse de ces derniers en valeur nominale sur des fermes même exemplaires et professionnelles, c'est que votre chambre cantonale ne devait pas être tombée bien loin de la cible à l'automne.

**Finances publiques** Refrain lancinant depuis quelques années, les volontés exécutives de couper dans les budgets de notre profession sont source de travail et lobby intense. Sans obtenir plus d'argent malgré ce que titrent parfois certaines dépêches médiatiques, les milieux

agricoles ont pu à sauver l'essentiel des budgets dédiés à l'agriculture. Dans le Jura, les moyens dédiés aux marchés de bétail furent sauvés par le Parlement jurassien contrairement à la bataille menée par le Gouvernement. Au niveau fédéral, les coupes furent aussi évitées. Là aussi, l'argument de dépenses agricoles stables depuis plus de 20 ans fit mouche. Lors de la session d'hiver, confirmé cette semaine encore par le Conseil des Etats, le crédit-cadre à disposition de l'agriculture pour les années 26 à 29 fut acté sans coupe dans les paiements directs, ni pour la promotion des ventes. Un montant de 120 millions supplémentaires sera lui accordé aux améliorations structurelles.

**Langue bleue.** Cette crise sanitaire sans précédent a commencé dans le Jura dès la fin août. Canton le plus touché, le Jura aura dû ouvrir la voie en Suisse. En collaboration avec le SCAV, nos représentants à la caisse des épizooties et les vétérinaires, nous nous sommes efforcés d'obtenir le plus d'informations pour vous dans le canton, mais surtout d'exiger des démarches fédérales pour l'obtention d'un vaccin rapidement, pour son financement, mais aussi et surtout pour la levée des séquestres. Si les pertes de production, d'animaux mais aussi les frais vétérinaires ne seront jamais compensés financièrement, les demandes d'aide où elles étaient possibles ont été transmises, souvent avec de la compréhension.

**Evolution structurelle.** Nous comptons, en 2024, 884 exploitations recensées, perdant 12 entités. Le taux de cessation d'activités reste en-dessous de la moyenne. Entre 2013 et 2023, le Jura a perdu 8% des exploitations agricoles, contre 14% au niveau suisse. Cette force actuelle pose cependant déjà des questions lors des reprises. En effet, plus de la moitié des chefs d'exploitations ont plus de 50 ans. La révision cette année du droit foncier rural sera cruciale, mais de l'avis d'Agrijura pas suffisante. Sur les 884 unités, 679 exploitations produisaient selon les normes PER en 2024 et 205 selon les normes BIO. La surface moyenne s'approche des 45 ha. L'agriculture jurassienne occupe près de 2800 emplois.

**Production biologique.** La production biologique représente aujourd'hui 22% des exploitations pour 22% de la SAU. Fidèle à 2023, le nombre d'exploitations bio n'a que peu ou pas augmenté. L'agriculture biologique fait face aux marges prises par les distributeurs qui se taille la part du lion. Sans une meilleure répartition de la valeur au sein de la chaîne et de meilleurs prix à la production, sans prix plus abordables en magasins, cette filière stagnera.

**Production laitière.** Pilier de l'agriculture jurassienne, la production laitière continue sa hausse de 2023 avec un volume estimé à 91.5 millions de kg. La production de lait de fromagerie est stable à 32%. 4 producteurs ont démarré cette filière valorisante, alors que, fait exceptionnel, le nombre d'exploitations de lait d'industrie reste stable depuis 4 ans. La moyenne par producteur est stable à 259'908 kg (en hausse à 271'147 kg en lait d'industrie et en baisse à 238'721 kg en lait de fromagerie). La stabilité des producteurs en lait d'industrie est l'arbre qui cache la forêt. Les retours font craindre le pire dans la base, un nombre important de producteurs ayant arrêtés. Nous veillons chaque mois par notre réception de fiches de paie à ce que les augmentations décidées par l'interprofession se traduisent dans les faits. La durabilité dans la production laitière passe par une rentabilité supplémentaire. Sinon, demain, ce sont des producteurs que nous importerons.

**Marchés publics de bétail.** 3152 bovins ont été commercialisés, en baisse de près de 20%. Les prix de la table Proviande restent en 2024 historiquement hauts, à un niveau record pour les vaches. Cependant, la surenchère moyenne fut normale avec 34 centimes. Il est ici nécessaire de préciser que cette dernière était de l'ordre de 50 centimes sur les 4 premiers mois avec des volumes par marché importants. Elle fut beaucoup plus faible, à moins de 20 centimes de moyenne, dès le mois de mai. La suppression du soutien cantonal puis les séquestres de fin d'année ont mis à mal les apports sur les places de Glovelier, Porrentruy et Saignelégier.

**Élevage chevalin.** La forte hausse de la période post-covid est terminée dans l'élevage chevalin. Le léger ralentissement sur le marché des chevaux FM de loisirs s'est ressenti. En 2024, la tente des chevaux à vendre fut remise en œuvre par la FJEC au Marché-Concours. En effet, de nombreux chevaux restaient disponibles sur le marché. Les inscriptions nombreuses en fin d'année lors des achats organisés par l'armée suisse sont aussi un signe, en plus du retour des éleveurs. Le prix moyen en baisse pour la première fois depuis 2020 corrobore également le constat général.

**Réseaux écologiques.** 7 réseaux écologiques sont portés par AgriJura et mis-en-œuvre par la FRI. Nous comptons 665 exploitations participant à un ou plusieurs de nos réseaux pour un total de 4290 ha de surfaces de promotion de la biodiversité inscrits, soit plus de 10% de la SAU jurassienne.

**Promotion de l'agriculture.** La promotion de l'agriculture occupe une place primordiale. Cela quand bien même nous habitons un canton rural où la population est encore proche de son agriculture, mais dont le lien a tendance à s'affaiblir. Les Brunchs à la ferme, la présence sur les réseaux sociaux, les émissions de « RFJ s'invite à la ferme », toutes nos actions se veulent complémentaires. S'il ne fallait citer que quelques faits marquants en 2024, l'Espace agricole de la Foire du Jura fut un événement majeur avec le concept d'un comptoir renouvelé. La communication active des Paysannes jurassiennes ou la participation à une belle édition du Marché-Concours par la section franc-montagnarde permettent également en 2024 de promouvoir votre métier. Les fenêtres sur la campagne dans le Quotidien jurassien nous permettent d'entrer en contact avec les lecteurs en approfondissant un thème. Si 2024 était une année sans portes ouvertes à la ferme, la tournée estivale de Christophe Meyer a permis aux fermes jurassiennes d'accueillir plus de 20'000 personnes durant tout l'été.

**AgroImpact.** Repoussée en 2024 par le Gouvernement jurassien dans les mesures « BNS », la subvention aux bilans carbone dans les exploitations jurassiennes arrivera cette année. Si les modalités fines de ce soutien sont encore à finaliser entre ECR et AgriJura, les premières fermes furent bilancées et ont signé leur premier plan d'action fin 2024, leur permettant de toucher les premières primes. Chargée de la mise en œuvre auprès des exploitants, la Fondation rurale Interjurassienne a reçu l'objectif de 100 fermes en 2025.

**Terretraide dépannage agricole.** Si les années 23 et 24 furent satisfaisantes grâce à la fidélisation de Fabian Botteli, force est de constater que 2025 commence mal. Nous sommes désespérément à la recherche de dépanneurs et collaborateurs agricoles pour des urgences. Avec les soutiens de Miba pour des forfaits de dépannage, l'activité aura tendance à augmenter et nous devons trouver des solutions.

**Secteur assurances.** Les activités d'assurance ont porté à la fois sur les assurances de personnes via Agrisano et sur les assurances de choses et de patrimoine via Emmental. Des conseils globaux ont été effectués pour 55 exploitations agricoles afin de réviser leur portefeuille d'assurance et de déterminer si les couvertures correspondent effectivement aux besoins. Près de 360 entreprises ont sollicité des couvertures d'assurance auprès de Prestaterre CJA Sàrl.

Le Directeur revient ensuite sur les 50 ans d'AgriJura : il y a 50 ans, le 24 janvier 1975, naissait votre chambre d'agriculture au lendemain du plébiscite du 23 juin 1974. Dans un contexte international d'incertitudes où les grandes déclarations passent souvent avant le travail de fond, sachons rester droit dans nos bottes et croire, avec convictions à nos valeurs. François Monin exhorte l'assemblée à regarder et croire en l'avenir du métier le plus essentiel du monde. Si les évolutions à l'exemple de l'IA bouleversent nos certitudes envers la valeur « travail » de demain, qu'elles posent des questions sur l'image de notre métier, les jeunes ont

compris que l'agriculture constitue un métier d'avenir. Le record du nombre d'élèves actuellement en formation en est le signe. Et c'est vers vous qu'AgriJura tourne son regard pour les 50 prochaines années. Les batailles d'aujourd'hui définissent vos conditions de demain. Ensemble, projetons-nous avec confiance !

Le rapport est mis en discussion. La parole n'est pas demandée. Le rapport d'activités est accepté à l'unanimité.

## **6. Comptes 2024**

François Monin présente les comptes 2024 d'AgriJura qui bouclent sur un bénéfice de 13'605.93 CHF.

Prestaterre affiche un bénéfice de 8'593.65 CHF

Terrentraide présente un bénéfice de 705.45 CHF

M. Olivier Godat, directeur associé chez GNG Révision Sàrl, donne lecture du rapport de révision. La fiduciaire GNG Révision Sàrl a vérifié les comptes AgriJura, Prestaterre et Terrentraide. Le rapport a été transmis avec la convocation à l'assemblée. Le rapport garantit que les comptes arrêtés au 31.12.2024 sont conformes aux lois suisses et recommande à l'assemblée de les approuver tels que présentés et de donner décharge aux organes d'AgriJura. L'assemblée accepte les comptes 2024 à l'unanimité et donne décharge à ses organes.

## **7. Budget 2025**

Le déficit projeté d'AgriJura s'élève à 25'450.00 CHF. Pour Prestaterre, le bénéfice projeté est de 2'730 CHF. Le bénéfice projeté de Terrentraide s'élève à 50.00 CHF.

Les budgets des trois entités AgriJura, Prestaterre et Terrentraide 2025 sont acceptés à l'unanimité.

## **8. Désignation de l'organe de révision des comptes**

Selon les statuts, l'organe de révision des comptes doit être changé après quelques années. Le comité propose l'entreprise FIDAG. L'assemblée accepte le choix de FIDAG pour la révision des comptes 2025 à l'unanimité.

## **9. Programme d'activités 2025 – 50 ans d'AgriJura**

François Monin présente le programme d'activité 2025 qui se résume comme suit :

- **Politique agricole et marchés** : consultation sur la PA2030 et suivi du crédit cadre agricole 26-29 ; la révision de la Loi sur le Droit foncier rural (LDFR) ; poursuite de la mise en œuvre concernant les grands prédateurs ; renforcement des producteurs au sein des filières ; encouragement à une représentation agricole lors des élections cantonales 2025.
- **Aménagement du territoire** : suivi de la révision des plans d'aménagement local ; suivi des décisions de la LATC et fiches du Plan directeur cantonal.
- **Organisation et sections régionales** : poursuite du tournus des activités (Portes ouvertes à la ferme (50 ans), écoliers à la ferme, excursions inter-régions) ; soutien aux exploitations en difficulté par le fonds de solidarité ; intégration de Moutier dans les structures agricoles jurassiennes.

- **Environnement, énergie et climat** : 100 exploitations jurassiennes bilancées dans le cadre d'AgroImpact ; projet de fusion des réseaux biodiversité et qualité paysage
- **Promotion de l'agriculture** : fête des Paysans et Paysannes dans le cadre des 50 ans d'AgriJura ; projets cantonaux de la campagne « Paysannes & paysans suisses » ; participation à la Foire du Jura et au concours suisse.
- **Techniques agricoles et énergies renouvelables** : étude préliminaire sur un PDR biogaz ; consolidation de la plateforme FarmX avec intégration d'un nouveau partenaire ?
- **Organisation AgriJura** : validation de la nouvelle stratégie à l'horizon 2035; fidélisation des employés d'AgriJura ; suivi de la construction et déménagement dans des bureaux appartenant à AgriJura ; mise en œuvre des mesures spécifiques pour le jubilé des 50 ans ; modernisation de la communication (site internet, communauté WhatsApp, newsletter).
- **Bâtiment** : validé il y a une année par l'assemblée, le comité signera l'acte de vente définitif dans quelques semaines.
- **50 ans** : si des événements jalonnent l'année, le point culminant sera le week-end de fête des 6-7-8 juin 2025 du côté du Mont de Coeuve.
- **Communication** : lettre pour les formalités, newsletters, site internet en refonte, communauté Whatsapp.

Le programme d'activité est accepté à l'unanimité.

## 10. Stratégie 2035

Le document stratégie 2035, disponible sur le site internet d'AgriJura, est présenté par François Monin.

Ce document se base sur la stratégie déjà existante et se constitue en 8 thèmes principaux :

- Angle organisationnel
- Angle économique
- Politique agricole et paiements directs
- Bases de production
- Formation
- Vulgarisation
- Angle écologique
- Angle social

La parole n'est pas demandée. La stratégie 2035 est acceptée à l'unanimité.

## 11. Informations langue bleue

Sylvain Quiquerez, membre du comité de la caisse des épizooties et membre du comité d'AgriJura, présente les informations sur la langue bleue.

**Évolution** : M. Quiquerez revient sur l'évolution de la maladie dans notre région. La première information a été donnée aux éleveurs qui ont des animaux en France le 22 août 2024. Le Jura est le canton où la maladie s'est le plus développée.

**Mesures.** Les premières mesures étaient les suivantes : séquestre simple, désinsectisation des bétailières, recommandation de traiter les animaux malades, annoncer les animaux périés ou euthanasiés. Le séquestre a été assoupli de manière pragmatique selon l'évolution de la maladie à l'intérieur du canton et au niveau du pays. L'OSAV a autorisé la vaccination avec 3 vaccins BTV-3. La confédération va prendre en charge une partie des coûts du vaccin pour un montant de 10 millions de francs.

**Conséquences financières.** Les pertes d'animaux sont remboursées par la caisse des épizooties, mais les pertes indirectes sont beaucoup plus importantes : baisse de la production laitière, avortements, veaux mort-nés, baisse de fécondité, cas chroniques, frais vétérinaires, ... Dans le Jura, 576 bovins et 269 ovins ont périés. La caisse a déboursé 1'002'000.- pour les indemnités de ces animaux (50% à la charge de l'Etat, 50% à la charge des agriculteurs via le fond de la caisse).

**Perspectives 2025.** La vaccination n'est pas obligatoire mais plus que recommandée, c'est la seule protection efficace contre une évolution grave de la maladie. La vaccination reçoit une large adhésion des agriculteurs. Un remboursement des vaccins sera rétroactif au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025. La vaccination pour BTV-8 est recommandée dès que possible. Il n'y a plus de séquestre en cas de BTV-3 et BTV-8 (minimisation des dommages pour les sérotypes déjà présents en Suisse et contre lesquels il est possible de se protéger).

#### **Interventions :**

*Mme **Katia Belser*** demande si les communes peuvent obliger la vaccination sur les pâturages communaux ?

*Réponse de **Sylvain Quiquerez** :* Chaque commune à son propre règlement des pâturages. Chaque commune peut obliger sur son territoire mais pas d'obligation générale dans le canton.

*M. **Grégoire Theubet**, président de la société des vétérinaires jurassiens,* précise : Une bête vaccinée peut tout de même être porteuse du virus et le transmettre à d'autres. Le vaccin réduit uniquement les symptômes sans empêcher la transmission. Ainsi, pour une exploitation ayant vacciné ses animaux, il n'y a aucun bénéfice particulier à ce que les autres bêtes du pâturage soient également vaccinées.

*M. **Claude André*** remarque que les vaccins sont toujours en test. Qui porte la responsabilité de la vaccination en cas de soucis ?

*Réponse de **Sylvain Quiquerez** :* La responsabilité revient à l'éleveur puisque le vaccin n'est pas obligatoire.

*M. **Flavien Beuchat**, représentant du SCAV :* oui, celui qui vaccine assume. La vaccination langue bleue est connue en Suisse. Il y a très très peu d'effets négatifs du vaccin. Les firmes qui les fabriquent ne sont pas des débutantes, il ne faut pas être alarmiste.

*M. **Rolf Amstutz*** demande où en sont les indemnités ? Il demande comment sont indemnisés les animaux qui n'ont pas péri et qui sont affaiblis.

*Réponse de **Sylvain Quiquerez** :* Tout ce qui a été demandé en 2024 est versé, les indemnités 2025 seront versées courant de l'année.

Concernant les pertes économiques indirectes, la caisse ne paie que la partie visible de l'iceberg. D'autres assurances doivent-elles se faire ? La question peut se poser.

## 12. Intervention de l'USP / Exposé de Francis Egger, Vice-directeur

Francis Egger, vice-directeur de l'USP, remercie les membres pour leurs engagements et AgriJura de l'avoir invité à son assemblée. Il apporte les salutations de Markus Ritter qui est passablement engagé actuellement dans sa campagne au Conseil fédéral.

Pour M. Egger, ce sera sa dernière assemblée en tant que vice-directeur car il part en retraite. Michel Darbellay le remplacera en tant que vice-directeur de l'USP et Loïc Bardet reprendra la responsabilité du département.

Francis Egger aborde les thèmes prioritaires de l'USP pour 2025 :

**Politique agricole 2030** : L'USP veut participer à l'élaboration de la nouvelle politique agricole et simplifier les paiements directs. Elle propose un concept, mettant l'exploitation agricole au centre. 50 % du revenu actuel doit être garanti, des mesures simplifiées avec par exemple la fusion des réseaux et des CQP (de préférence pour 2030 plutôt que 2028). L'USP ne soutient pas les taxes d'incitation sur les intrants. À l'heure actuelle, il y a beaucoup d'inconnus encore sur la partie « contribution environnementale ». Au niveau des champs d'action, M. Egger rappelle qu'il ne faut pas uniquement se concentrer sur les paiements directs mais surtout sur les marchés, qui représentent 80% des chiffres d'affaire des exploitations agricoles.

**Revenu par unité de main d'œuvre** : Ce revenu est en baisse depuis 2021. L'objectif clé est d'améliorer les revenus. On veut 40.- de l'heure. Des prix à la production équitables à long terme est un impératif. Il faut être très attentif aux baisses de prix annoncées par les distributeurs.

**Finances fédérales** : Plusieurs combats. On a pu compenser le budget 2025 et obtenir un crédit cadre stable pour 2026-2029 avec une hausse pour les améliorations structurelles. Les mesures générales d'économies basées sur le rapport Gaillard mettent encore la pression sur le monde agricole. On rappelle que l'agriculture n'est pas responsable des problèmes financiers de la confédération.

**Initiative végi** : Initiative de l'association pour « une eau propre pour tous ». Elle sera soumise au peuple probablement en 2026. Elle doit être combattue sans contre-projet. L'USP prépare actuellement une alliance.

**Aménagement du territoire** : LAT2 très importante pour l'agriculture. La LAT II concerne les zones non à bâtir. Plus de construction sans démolition dès 101% selon le projet d'ordonnances actuel.

**Accords de libre-échange** : Le monde va mal, on a plus besoin que jamais de production indigène. Accords en discussion. Il faut limiter les dégâts.

**Négociation avec UE** : Soutenir la voie bilatérale sans compromis sur la protection douanière ou la politique agricole. Des améliorations en matière de sécurité alimentaire, de recherche et d'homologation des PPh sont souhaitées.

**Quelques réflexions** : M. Egger revient finalement sur quelques réflexions personnelles après ses 40 ans d'activités comme agronome et avec une vision prospective : Trouver une place adéquate pour l'agriculture dans une société aux attentes contradictoires ; Partir du principe que pour l'agriculture, peut-être encore plus qu'ailleurs, il n'y a pas de statu quo et pas de retour en arrière possible ; Simplification administrative : mythe de Sisyphe ? ; Se battre pour obtenir une part de la plus-value plus équitable sur les marchés que ce soit au niveau national ou au niveau international ; Pas d'endoctrinement dans la formation professionnelle agricole ; Le rôle des agronomes doit être renforcé ; La meilleure manière de défendre l'agriculture est de s'engager dans les organisations de défense professionnelle.

### **13. Exposé de M. Christian Hofer, directeur de l'OFAG**

M. Christian Hofer, directeur de l'OFAG, nous présente un exposé sur l'agriculture du futur et la PA30+. Il félicite AgriJura pour ses 50 ans et revient sur quelques changements intervenus en 50 ans et l'adaptation exemplaire de l'agriculture. Il donne un aperçu de différents thèmes :

**L'agriculture jurassienne en comparaison nationale** : M. Hofer nous donne des chiffres pour comparer l'agriculture jurassienne à l'agriculture suisse. Nous remarquons que les exploitations jurassiennes travaillent sur 42 hectares en moyenne contre 22 au niveau suisse.

**Développement de la politique agricole jusqu'à présent** : M. Hofer explique les différents piliers de la politique agricole (protection à la frontière, soutien au marché, paiements directs, améliorations structurelles, recherche, formation et conseil). Il revient sur l'évolution des différentes politiques agricoles depuis 1992. La future politique agricole se développera en 3 étapes. La première étape (empreinte écologique) est liée à l'initiative parlementaire 19.475 « réduire les risques liés à l'utilisation de pesticides ». La deuxième étape concerne l'angle social et économique avec différentes mesures adoptées par le Parlement (Soutien à l'aquaculture & autres organismes vivants ; Renforcement de la protection sociale ; Réduction des primes d'assurance récolte ; Extension des mesures dans le domaine des améliorations structurelles ; Encouragement accru de la mise en valeur et de l'échange de connaissances ; Qualité de partie dans les procédures concernant les produits phytosanitaires). La prochaine étape consistera à concevoir la politique future, pour la période d'enveloppe financière 2030-2033. Le Conseil fédéral dresse un bilan intermédiaire de la réalisation des objectifs dans le cadre de la consultation PA30+ pour la période 2025/2026.

**Défis actuels** : les défis sont les suivants : réduction de la charge administrative, stabilité et sécurité de planification, rémunération juste et équitable, protection des cultures.

**Développement de la politique agricole** : une stratégie à long terme est prévue, avec une vision 2050. La sécurité alimentaire par la durabilité, de la production à la consommation. La motion CER-E 22.4251 demande la concrétisation de la future PA, avec la présentation d'un message au plus tard fin 2027. Points clé du contenu du message : assurer la sécurité alimentaire, réduction de l'empreinte écologique de la production à la consommation, amélioration des perspectives économiques et sociales, simplification des instruments et réduction de la charge administrative. Le calendrier prévoit un projet de consultation en 2026, un message en 2027 et une introduction en 2030.

**Conclusion** : M. Hofer annonce que la future PA est sur la bonne voie, mais il faut continuer à évoluer. L'agriculture du Jura est bien positionnée pour l'avenir. Discussions avec différents acteurs, cantons, USP, ... Le projet est élaboré de manière participative et doit être ambitieux et équilibré. Pour terminer, M. Hofer souligne que l'OFAG continue de s'engager pour les familles paysannes.

#### **Interventions :**

*M. Rolf Amstutz* à propos des paiements directs : est-ce que ce ne serait pas possible de toucher les premières tranches de paiements directs plus tôt dans l'année ?

*Réponse de Christian Hofer* : l'agriculteur n'est pas un employé mais un entrepreneur. Il y aurait beaucoup de travail administratif en plus avec plus de tranches. L'OFAG va donc maintenir les échéances actuelles.

*M. Alain Fleury* trouve que la plaine est de moins en moins soutenue avec les paiements directs. On doit redonner de l'argent à l'agriculture de plaine.

*Réponse de Christian Hofer* : la thématique des paiements directs est toujours stable à 2,8 milliards. Il y a beaucoup de discussions avec l'administration des finances. L'OFAG soutien

des paiements directs stables. Concernant les 300.- en moins aux zones de plaines, cela est lié aux nouvelles mesures concernant les réductions phytos. L'OFAG essaie de faire un cadre positif pour l'agriculture et introduire des instruments au niveau politique.

*M. **Nicolas Pape*** précise que la PA actuelle ne suit pas la situation géopolitique actuelle. La production devrait être plus soutenue.

*M. **Dominique Erard*** annonce que les agriculteurs sont des entrepreneurs. On demande toujours plus de mesures pour pas plus de revenus, ce qui n'est pas correct.

*Réponse de **Christian Hofer*** : dans la PA 14-17, on voulait diminuer les paiements directs de plusieurs millions. Finalement cela n'a pas été le cas mais les agriculteurs ont dû mettre en place plus de mesures. Avec l'initiative parlementaire 19.475, il y a plus de mesures mais le budget est resté stable.

*M. **Rolf Amstutz*** interpelle l'USP au sujet des micros-déchets dans les champs (Pneus, micropolluants etc) qui sont problématiques pour l'agriculture.

*Réponse de M. **Francis Egger*** : l'agriculture a fournis des efforts considérables dans le cadre de l'écologie. Concernant les PFAS, beaucoup de secteurs sont émetteurs. C'est un débat perpétuel. Il y a des discussions avec la RTS qui ne traite pas les sujets agricoles de manière objective (pompe à traiter en image sur un sujet sur les PFAS). Il rappelle que l'amélioration du revenu est la préoccupation majeure de l'USP.

*Un élève de 3<sup>ème</sup> année CFC* intervient au sujet des nouvelles technologies pour la réduction phyto : pourquoi ces machines ne sont pas subventionnées ?

*Réponse de M. **Christian Hofer*** : les paiements directs sont des paiements annuels. Les améliorations structurelles sont liées aux objets. Cela pourrait être pris dans les AS. Mais il ne faut pas pousser au surinvestissement. On doit néanmoins travailler dans le sens des nouvelles technologies.

*M. **Fabrice Nagel*** évoque le sujet des Révolte agricole : une délégation a été reçue par Christian Hofer l'an passé. Quelques soulagements mais pas de réelles améliorations depuis là. Les meilleurs projets sont portés par la branche et pas par des théoriciens.

*Réponse de **Christian Hofer*** : à l'OFAG, 10% des employés sont aussi agriculteurs. Des discussions ont aussi lieu avec l'USP et les révoltes agricoles. Il y a néanmoins certaines incompréhensions. L'OFAG doit trouver des majorités au parlement, à la fin c'est toujours au Conseil fédéral et au Parlement de décider.

*M. **Gérard Meyer*** affirme que l'agriculture a aussi un contrat social avec la société. Au niveau de la sécurité d'approvisionnement, l'enveloppe a sans arrêt été baissée pour d'autres mesures. Si on veut simplifier, il faut mettre plus d'argent dans l'approvisionnement du pays et diminuer la pression administrative et technocratique.

*Réponse de **Christian Hofer*** : les nouveaux programmes sont faits avec des praticiens, des corrections sont aussi menées. Des chemins pratiques sont recherchés.

## 14. Divers

*M. Scheidegger Jean, représentant des élèves de la FRI* prend la parole pour l'ensemble des élèves. Il remercie AgriJura pour l'invitation et les orateurs pour les exposés intéressants et instructifs. Il revient sur la question de la langue bleue : est-ce que les bêtes vaccinées deviennent porteuses du virus ?

*Réponse de M. Flavien Beuchat, représentant du SCAV* : non le bétail vacciné ne devient pas porteur car le virus est mort dans le vaccin, ce n'est que des parties spécifiques qui sont injectées.

*M. Scheidegger Jean* demande ensuite de quelle manière AgriJura soutien les post formations ?

*Réponse de M. Nicolas Pape* : AgriJura est représenté dans le conseil de fondation de la FRI, qui fixe les montants de formation. Chaque exploitation doit obligatoirement payer un montant forfaitaire pour la formation, pour financer les cours interentreprise et divers aspects de la formation.

*M. François Monin* ajoute que les montants des cotisations sont versés sur un fond géré par AgriJura et reversés selon les besoins. Il y a une subvention aux jeunes qui s'inscrivent au brevet ou à la maîtrise (selon les montants disponibles dans le fond).

*M. John Moser* remercie le Ministre pour son intervention et lui annonce qu'on compte sur lui pour allouer de l'argent à l'agriculture même s'il n'y en a pas beaucoup dans notre canton.

Il revient ensuite sur le sujet des plans d'aménagement locaux. Il y a de sérieux problème dans l'administration jurassienne, on veut tout mettre en zone agricole, même des zones vertes. Il demande au Ministre d'intervenir au SDT.

*M. Hansueli Berger* pose une question au SCAV au sujet de la BVD. Sur son exploitation, il a subi une énorme perte en achetant des bêtes porteuses. Il demande si c'est possible que les bêtes sous séquestre soient mieux contrôlées ?

*M. Flavien Beuchat* lui répond que sa situation est déplorable. Malheureusement ce n'est pas le système qui ne fonctionne pas mais le virus qui est très tardivement détectable. Tous les acteurs doivent être conscients de l'impact de la maladie mais le nombre de cas est vraiment très faible.

*M. Roger Frossard* évoque les dégâts de sangliers. Il y a beaucoup de dégâts dans les Franches-Montagnes, c'est catastrophique. Selon lui, le canton ferait mieux de laisser tirer les chasseurs plutôt que de donner des indemnités aux agriculteurs pour les dégâts.

La Cheffe de l'ENV vient de partir.

*M. Vincent Boillat, vice-président d'AgriJura*, remercie le Président Nicolas Pape pour la tenue de l'assemblée et pour tout le travail qu'il effectue tout au long de l'année.

La parole n'étant plus demandée, Nicolas Pape clôt l'assemblée à 13h20 en remerciant la section Clos du Doubs, le traiteur Damien Jeannerat, Francis Egger, Christian Hofer, le comité, le personnel et le Directeur pour l'accueil et l'organisation.